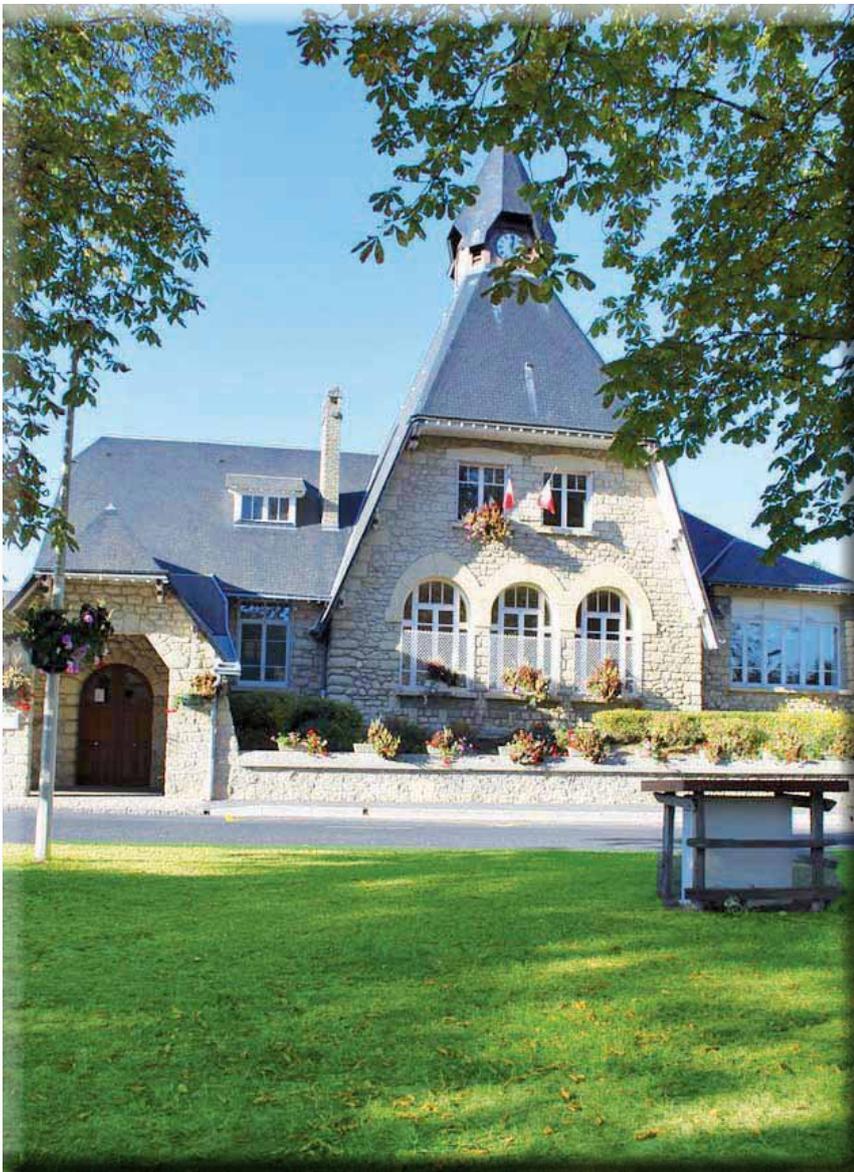


Villers

Franqueux

Bulletin communal n°12 - 2020



Relais d'Assistants Maternels

SOMMAIRE

Edito	02
Budget 2019	03
P.L.U.	04
Fonctionnement du RAM	04
Travaux réalisés	05-08
Projets	09
Manifestations	10-11
Nouveaux habitants	12
Etat civil	12
Infos utiles	12

Edito du Maire

Cette année 2019 vient acter la **concrétisation de trois projets** d'ampleur pour notre commune. Initiés au début de l'année 2017 suite à l'annonce de la fermeture de l'école, deux d'entre eux, menés de front, concernent la reconversion des locaux devenus vacants.

Le premier concernait la création d'une salle associative, avec espace cuisine, sanitaires et espace polyvalent de travail et d'accueil dans le bâtiment principal de la mairie, accompagné d'une mise aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité des personnes.

Le deuxième consistait en la création d'un Relais d'Assistants Maternels, dans l'ancienne salle de motricité. Ce service, en partenariat avec la CAF de la Marne, à destination des parents, assistantes maternelles et enfants, couvre le territoire des communes voisines, qui ont souhaité s'associer au projet : Berméricourt, Courcy, Cormicy, Loivre, Pouillon et Thil. Ce service, dénommé : RAM du Nord Rémois, permet de redonner de la vie dans notre village, qui nous faisait défaut depuis la fermeture de l'école.

Le troisième projet relatif aux travaux de rénovation de la canalisation d'eau potable et de voirie et stationnement, rue de Pouillon, sous compétence de la communauté urbaine du Grand Reims. Ces nouveaux travaux de voiries viennent s'ajouter aux précédents. En 2017 : rue de l'église, rue de la Vierge et impasse du Perron. En 2014 : rue des Mesures, rue du Moulin, rue de la Porte, rue Tribaut, rue de Cauroy, rue de la Couronne. A cela, s'ajoute des travaux de trottoirs Grande rue (côté mairie) et de trottoirs et stationnement rue de la Gare.

Soucieux de l'entretien de son patrimoine bâti, **ces six dernières années**, ont vu se réaliser des travaux conséquents d'**entretien sur l'église** (réseau de collecte d'eau pluviale, révision de la toiture et reprise de joints), ainsi qu'un chantier d'envergure : la **reconstruction du monument aux morts** en 2015. Cette réalisation est intervenue au cours de la période de commémoration du centenaire de la guerre 14-18, que nous avons célébré en 2014 et 2018 par la plantation d'un arbre du souvenir. Enfin, je souhaitais terminer cet inventaire, non exhaustif, par la réalisation commune en 2016, avec les Francs Villageois, de l'**aire de jeux** située sur la place.

Je remercie mon conseil municipal de la confiance accordée, qui a permis de mener à bien l'ensemble de ces projets. Ces derniers ont été réalisés en parfaite cohérence avec les capacités budgétaires de la commune. **L'endettement de la commune à fin 2019 est de 30.000 €.**

Mais, tout n'est pas qu'une affaire d'argent. Je remercie, également toutes les personnes qui oeuvrent au bien vivre à Villers Franqueux. Qu'il s'agisse de fleurissement ou de l'animation de notre village, par le biais du comité des fêtes, je sais, par expérience, ce que représente le dévouement pour la collectivité.

Nous avons la chance de vivre dans un cadre de vie agréable et paisible entre plaine agricole, vignes et forêts. Dans le contexte actuel où la tendance est à l'opposition systématique entre les personnes et vis-à-vis des grands sujets de sociétés, les notions de civisme, de tolérance et de respect sont plus que jamais d'actualité.

Il me reste à vous souhaiter, ce qu'il y a de meilleur pour cette année qui débute. Que 2020 vous apporte douceurs, joies, santé et satisfaction personnelle.

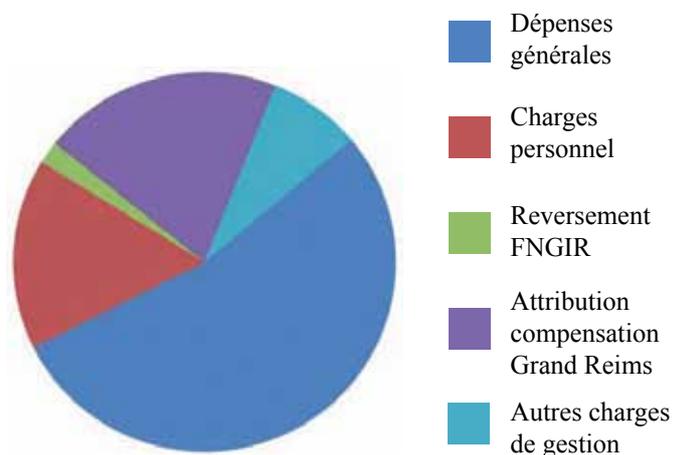
Eric MALTOT

Budget 2019

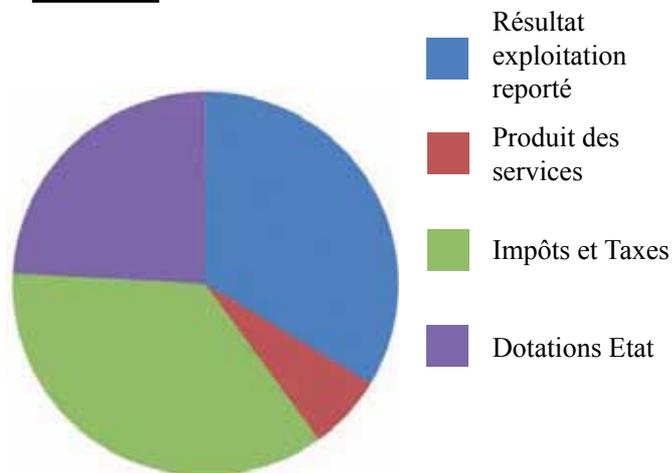
Section de fonctionnement :

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont équilibrées pour un montant de 292 471 €.

Dépenses



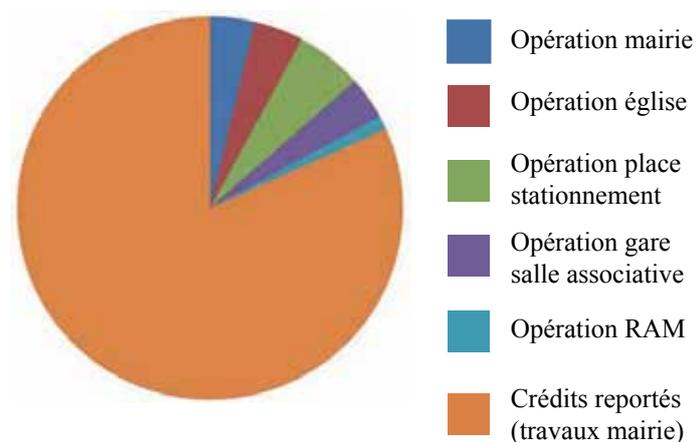
Recettes



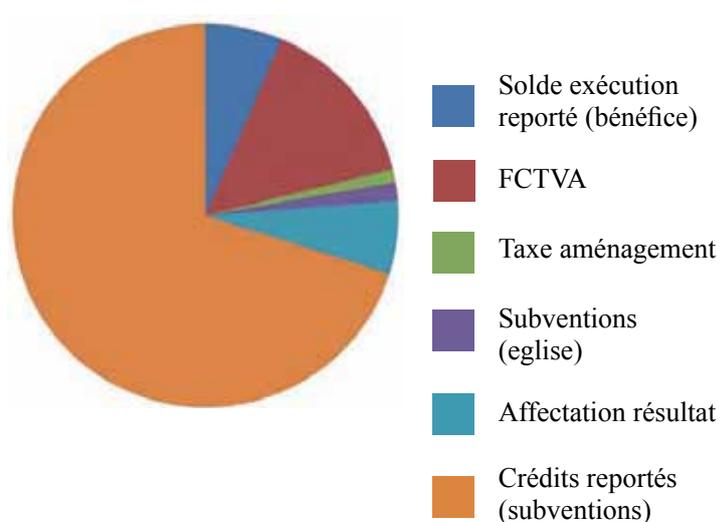
Section d'investissement:

Les dépenses et recettes sont équilibrées pour un montant de 268 208 € (y compris les crédits reportés 2018).

Dépenses



Recettes



P.L.U.

La procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) suit son cours.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été rédigé et acté par le conseil communautaire du Grand Reims de juin 2019, compétent en matière d'urbanisme.

Qu'est-ce que le PADD ?

Le PADD définit :

- *Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers*
- *Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.*

Le PADD pose la question du « devenir du territoire de la commune pour les 10 à 15 années prochaines et fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

En synthèse, le PADD a été rédigé de telle sorte que, notre commune connaisse un développement cohérent de sa population par rapport à l'existant (objectif de 350 habitants à 10 ans), tout en conservant son caractère « rural », son patrimoine architectural par la protection du paysage et du bâti, tout en permettant un développement harmonieux des principales activités économiques (agricoles, viticoles par le biais du site Charles Heston et l'IME « le Clos Villers »).

Le diagnostic (étape précédente) et le PADD, ont été présentés aux personnes publiques associées (Etat, chambre d'agriculture, INAO,...) en septembre 2019, comme le veut la procédure.

La prochaine étape consistera à décliner ces réflexions et documents au travers d'un nouveau périmètre constructible.

Dans le cadre de la finalisation de ce document, une réunion de présentation publique vous sera proposée, le moment voulu.

Fonctionnement du R.A.M.

L'animatrice du RAM remplit différentes missions.

D'abord, *en direction des enfants*, en participant à la socialisation grâce aux ateliers d'éveils.

Ensuite, *en direction des assistantes maternelles*. Elles sont actuellement 37 en activité et le RAM leur permet de sortir de l'isolement lié au travail à domicile, de s'informer sur leurs droits en tant qu'employées, d'être accompagnées en cas de difficultés d'employabilité. Ce service propose également des espaces d'échanges, de groupes de paroles, des formations, des conférences,... qui participent à la professionnalisation des assistantes maternelles.

Enfin, *en direction des parents*, soit en recherche de mode de garde pour les informer sur l'offre existante en fonction de leurs besoins, soit avec des parents qui emploient une assistante maternelle pour les accompagner dans ce statut d'employeur.

A l'*ouverture, le 3 mai 2019*, l'animatrice a aménagé la salle avec du matériel adapté à l'accueil du jeune enfant et établi les premiers contacts. Des réunions de proximité ont eu lieu en mai et juin à Courcy, Cormicy et Loivre pour aller à la rencontre des professionnelles.

Les portes ouvertes du mois de juin ont permis aux assistantes maternelles, parents, partenaires et élus de (re)découvrir les lieux.



Travaux réalisés

Installation du RAM

Afin d'accueillir les assistants maternels et les petits, des investissements étaient nécessaires pour réaménager la salle de motricité de l'école maternelle.



Tout d'abord, il fallait installer des sanitaires d'où la nécessité de se raccorder aux réseaux d'assainissement et d'eau potable rue Tribaut.

Ensuite, il fallait créer un bureau afin que l'animatrice puisse recevoir les assistants dans de bonnes conditions. Enfin il était nécessaire d'acquérir du matériel de bureau et des équipements pédagogiques.

L'ensemble de ces *travaux a débuté le 07 janvier 2019* et le RAM était *prêt en mai 2019*. Le montant total du coût de l'opération s'élève à **22 240 € HT** dont 17 865 € de travaux et 4 375 € d'équipement. La CAF a subventionné cette réalisation pour un montant de 16 900 €.

Le RAM a été officiellement inauguré le 22 novembre 2019 en présence de M. Francis BATTEUX Président de la CAF de la Marne et de Mme Audrey MATHON-DEBETENCOURT directrice de la CAF de la Marne.



Réaffectation des locaux de l'école et travaux dans la mairie

Il s'agissait d'utiliser les locaux de l'école maternelle pour installer la salle associative.

L'architecte, Monsieur Alain MOTTO nous a fait une proposition retenue par le conseil municipal et le permis de construire a été accordé pour le projet.

En ce qui concerne les travaux de la mairie, il s'agissait de changer les fenêtres de la salle du conseil, de créer un bureau polyvalent et de réaliser des travaux d'isolation et d'amélioration du chauffage électrique. L'ensemble de ce projet a été décomposé en 9 lots qui ont fait l'objet d'appels d'offres réglementaires. Les entreprises retenues et les dépenses correspondantes sont:

• Lot 01	Gros Œuvre : Lory Construction	20 040 € HT
• Lot 02	Menuiseries Extérieures Alu : SRK	14 432 € HT
• Lot 03	Menuiseries Extérieures PVC : SRK	20 412 € HT
• Lot 04	Menuiseries Intérieures bois : JD Menuiserie	18 056 € HT
• Lot 05	Doublage Cloisons : Méreau	15 600 € HT
• Lot 06	Carrelage Faïence : Ronzat	9 504 € HT
• Lot 07	Plomberie Sanitaires : Morlet	8 785 € HT
• Lot 08	Electricité : Piccoli	19 074 € HT
• Lot 09	Peinture Parquets : Sionneau	14 847 € HT

Soit un total de **dépenses pour les travaux de 140 750 € HT** auquel il faut ajouter les honoraires de l'architecte et du bureau de contrôle pour un montant de **19 000 € HT**

Le coût total de l'opération s'élève à 159 750 € HT pour un budget initial prévisionnel de 165 700 € HT.

Ce projet a été subventionné par :

- L'Etat au titre de la DETR pour 66 280 €
- La Région pour 40 409 €
- Le Grand Reims pour 20 000 €

Ces subventions représentent 76% de la dépense, la commune a souscrit un prêt de 30 000 € auprès du crédit agricole, le solde de la dépense étant pris sur les fonds propres de la commune.



L'ensemble de ces travaux s'est déroulé à partir de mars pour se terminer fin octobre 2019.

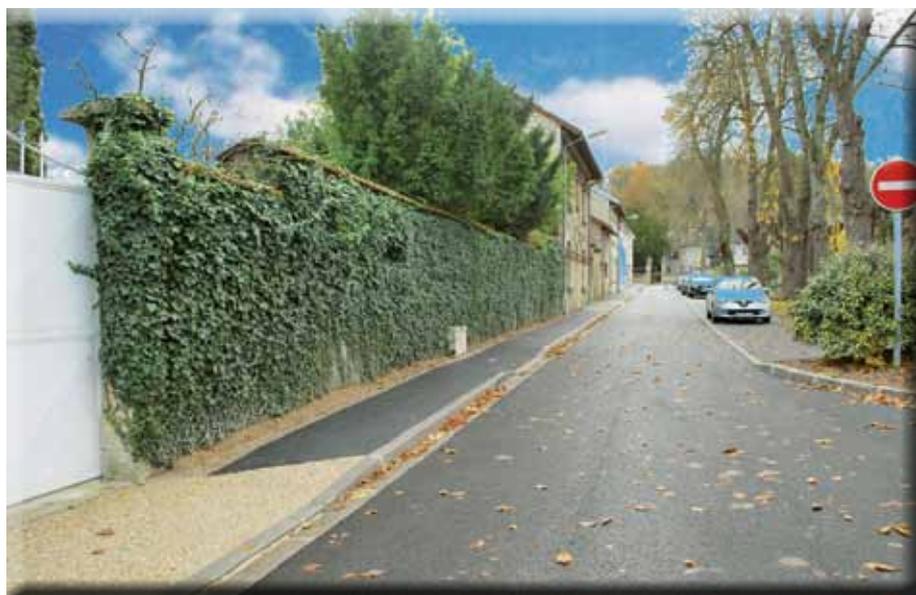


La salle associative est opérationnelle, elle a été *inaugurée le 15 novembre 2019* en présence du Sous-préfet, de la Présidente du Grand Reims et de notre députée. Les habitants du village étaient conviés à cette sympathique manifestation et sont venus nombreux.



Réfection de la rue de Pouillon

La Communauté Urbaine du Grand Reims a accepté de nous financer sur le budget 2019 *la réfection de la rue de Pouillon.*



Il s'agissait de remplacer la conduite d'eau potable de cette rue, de refaire les trottoirs, les parkings et la chaussée.

Les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions du *19 septembre au 19 novembre 2019.*

C'est *l'entreprise Gorez* qui avait la charge de remplacer la conduite d'eau et d'effectuer les raccordements aux riverains et c'est l'entreprise CTP qui a effectué les travaux de trottoirs et de chaussée. Le

chantier a été supervisé par l'entreprise Beta Ingénierie sous la conduite de M. Rémi Thiriet. *Le montant de ces travaux s'élève à 74 880 € HT*

Cette troisième réfection nous permet d'avoir maintenant une grande partie de nos voies communales bien rénovées.

Fleurissement

La beauté de notre village, ça passe aussi par son fleurissement. Comme chaque année, nous sollicitons un peu de bénévolat pour aider à l'embellissement, même une fois de temps en temps, la suppression des fleurs fanées permet à la plante de refleurir. C'est l'affaire de nous tous. A bientôt.



Plantation des peupliers

En remplacement des peupliers abattus rue de la Couronne et route d'Hermonville, 40 peupliers ont été plantés par l'entreprise Prillieux

Projets

Restauration des vitraux de l'église

Dans le cadre d'une *opération de mécénat*, notre *église Saint Théodulphe* a été sélectionnée pour bénéficier de la création de 15 vitraux, qui seront installés au 2ème trimestre 2020. Soucieux de notre patrimoine, la commune accompagne cette opération pour la protection grillagée de l'extérieur.

Le coût de cette protection s'élève à **7 920 € HT pour 17 vitraux** (2 existants et 15 nouveaux).

Le vitrail peut être figuratif, représenter des scènes de vie et raconter une histoire. En raison de son rapport particulier à la lumière, il est riche de significations plus profondes.



La création des vitraux sera l'œuvre du *maitre verrier Bruno PIGEON*, la protection de vitraux sera confiée à l'*entreprise TOFFOLO*. La commune a demandé au père Cyril GOGLIN de nous accompagner dans le choix des dessins des futurs vitraux.



Manifestations

Repas des Aînés

Le 19 janvier, les habitants de notre commune âgés de 65 ans et plus, accompagnés de leurs conjoints, se sont retrouvés pour le traditionnel repas offert par le **CCAS de Villers-Franqueux**. Pour les personnes n'ayant pu être présentes, une distribution de colis a été effectuée.

Le prochain repas des Aînés aura lieu le samedi 18 janvier 2020 dans notre nouvelle salle associative.

Chasse aux oeufs



Samedi 27 avril 2019, les enfants se sont lancés dans une course au trésor jalonnée d'épreuves ludiques et d'adresse, organisée par les lapins du comité des fêtes. Ils ont tous remporté avec brio cette chasse et ont gagné leur récompense en chocolat, suivi d'un goûter.

A l'année prochaine pour une nouvelle aventure...

8 Mai Commémoration au Monument aux Morts - *Victoire de 1945*

Brocante - Vide grenier

Dimanche 23 juin, le **Comité des Fêtes** avait organisé la brocante de Villers Franqueux et nous avons passé une agréable journée.

Rendez vous l'année prochaine...

Apéro pique-nique

Pour fêter le 14 juillet, le **Comité des Fêtes** avait organisé un apéro pique-nique sur le quai le **13 juillet au soir**. Nous avons partagé un moment convivial dans le jardin de la salle associative autour d'un barbecue.

14 juillet

A l'occasion de la fête nationale, rendez-vous devant le monument aux morts avec *la fanfare de Pouillon "La Pouillonnaise"*.



Fête patronale

30 août & 01 septembre 2019

Tous les ans, le premier dimanche de septembre a lieu notre fête patronale.

Jeannick Liebert et Léa ont animé la soirée du samedi. Le dimanche après-midi, les ***Celtic Sailors*** nous a fait voyager en Irlande.

Prochain rendez-vous les 05&06 septembre 2020



Halloween



Mercredi 30 octobre 2019, les enfants avaient pour sort ; de réaliser d'effrayantes créatures via des ateliers manuels, tenus par les monstres du comité des fêtes ; et, de récolter tous les ingrédients, nécessaires à la confection de leurs potions magiques sucrées, offerts généreusement par les habitants lors du défilé. Leur chaudron plein, parents et enfants ont partagé un goûter maléfique et délicieux.

A l'année prochaine pour un nouveau sort !

11 Novembre Commémoration au Monument aux Morts - ***Armistice 1918***

Noël des enfants

Vendredi 13 décembre, les enfants de Villers Franqueux ont accueilli le Père Noël sur la place du village puis l'ont retrouvé à la salle communale de Pouillon. Petits et grands ont eu droit à un spectacle de ***Contes et marionnettes par Acte 2 Théâtre***, animé par ***Zemanel***.

Cette représentation était suivie d'une collation et d'une distribution de friandises par le Père Noël.



Décoration du village pour les fêtes



Tout le mois de novembre, les petits lutins du village se sont affairés à la fabrication des nouvelles décorations de Noël, pour embellir nos rues pendant la période des fêtes de fin d'année.

Nouveaux habitants

M. BARBAROT & Mme CAZANOVE
M. CREMONT
M. & Mme DUPONT

M. & Mme DUPREZ
M. GEANCY & Mme ROMAIN
M. & Mme LEGROS

M. & Mme MARLOT / MINET
M. XUEREF

Etat civil

Naissances

AOUALI Thiam 12-04-2019 - GAWRON Manon 13-05-2019 - NERET Louise 08-11-2019

Mariages

TIERNY Quentin & VARALDO Elise le 15 juin 2019
GOUVERNEUR Jérôme & FOURQUIN Corinne le 30 août 2019
LOTZER Jean-Marc & BEYLOT Christine le 14 septembre 2019

Décès

M. GARANÇON Lucien le 04 Avril 2019

Infos utiles

Services

- Camion boucherie traiteur "**Lefranc Traiteur**" le mardi vers 12h. (03 26 49 22 95)
- **Pizza Wil** tous les mercredis soir sur la place du village. (06 63 57 96 05)
- **Paëlla Gourmande** le 4^{ème} vendredi de chaque mois place du village. (06 65 78 29 92)
- **Salon de beauté « B'L nature »** le 1^{er} lundi et jeudi de chaque mois. (06 50 17 15 05 ou 06 13 97 62 81)
- Marché "**Arts & Terroirs**" 3^{ème} dimanche de chaque mois parking « Champagne Charles Heston »
- **L'esquisse CRÉATIVE** ~ Atelier d'arts plastiques pour les enfants. (06 02 35 15 09 ou 03 26 61 51 38)

Maison de Services Au Public (MSAP)

Tous **les Jedis de 17h à 19h**, dans la Mairie de Villers Franqueux. **Tél 03 26 61 51 61**

Tous les renseignements sur le site: <http://www.villers-franqueux.fr>

Accueil Mairie

1, Grande-Rue – 51220 VILLERS-FRANQUEUX
Tél. **03.26.61.51.61**
courriel : mairiedevillersfranqueux@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.villers-franqueux.fr>
La secrétaire de Mairie, Mme Françoise AVOINE
vous accueille aux heures d'ouverture au public :
lundi et mercredi de 17h30 à 19 h
et le jeudi de 11h à 12 h

Accueil Communauté Urbaine du Grand Reims (Pôle de proximité)

2, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
51220 Cauroy-lès-Hermonville
Accueil Tél. **03.26.97.76.80**
Service Général Tél. **03.26.97.76.85**
Scolaire & Périscolaire Tél. **03.26.61.34.72**
Transport scolaire Tel. **03.26.97.76.80**
Eau & assainissement Tél. **03.26.61.04.86**
Urbanisme Tél. **03.26.97.76.82**



Rédacteur en chef : Eric MALTOT.

Rédaction : Corinne FOURQUIN ; Madeleine LE DROGO ; Gérard LOTZER ; David ROSTEIN ; Emilie AMORICH ; Aline BERTRAND

Imprimé par : Reprocolor